

COMMUNIQUÉ

“Projet StopCovid : pour nous libérer du virus, brisons les chaînes de contamination !”

**19 députés et sénateurs médecins et professionnels de santé de différents groupes
s’engagent résolument en faveur du projet d’application StopCovid pour des raisons sanitaires**

Paris, le 27 mai 2020

Alors que l’Assemblée nationale et le Sénat débattent puis votent sur le projet d’application StopCovid, la députée La République En Marche des Français de l’étranger Anne GENETET et 18 autres parlementaires médecins et professionnels de santé, en provenance des principaux groupes politiques, s’engagent résolument dans une tribune transpartisane en faveur de StopCovid pour des raisons sanitaires.

“Projet StopCovid : pour nous libérer du virus, brisons les chaînes de contamination !

Réussir le déconfinement sans risquer une nouvelle flambée épidémique nécessite des tests, des masques, des gestes barrières, des enquêtes sanitaires, le suivi des « cas contacts » et de l’isolement. Mais pour « remonter » et « descendre » plus efficacement les chaînes de transmission du virus, afin de les « casser » en contactant immédiatement les personnes contaminées ou susceptibles de l’être, puis en les convainquant de s’isoler, nous, parlementaires médecins et professionnels de santé appartenant à différents groupes politiques, soutenons résolument le projet d’application StopCovid, comme un outil numérique utilement complémentaire du suivi épidémiologique humain existant et précisé dans la loi de prolongation de l’état d’urgence.

Épauler les enquêteurs sanitaires

De notre point de vue de médecins et professionnels de santé, ce projet est souhaitable sur le plan sanitaire. L’humain, les enquêteurs sanitaires, sont irremplaçables. Le projet StopCovid n’est ni la panacée numérique, ni une solution magique. Il n’est pas pour autant un simple gadget technologique ! C’est un outil très efficace pour repousser les principales limites physiques du suivi sanitaire humain : le temps de réactivité, la mémoire faillible des personnes interrogées et l’impossibilité de reconstituer les chaînes de transmission dans les situations de forte densité des zones urbaines.

La réactivité protectrice

Quel est le principal point commun entre les différentes démocraties libérales d’Europe et d’Asie qui ont réussi à juguler la pandémie ? Elles ont “industrialisé” des enquêtes sanitaires extrêmement réactives. N’oublions pas qu’une part importante des contaminations (environ 30%) a lieu avant même qu’apparaissent les premiers symptômes. N’oublions pas non plus, *a fortiori*, les asymptomatiques ! La réactivité est donc indispensable pour mettre sous cloche la résurgence de l’épidémie en isolant immédiatement une personne testée positive, puis alerter au plus tôt ses contacts identifiés.

L'instantanéité est le premier apport du projet StopCovid au travail des enquêteurs sanitaires sur le terrain : la réception d'une notification conduit la personne susceptible d'être contaminée à diminuer instantanément ses interactions sociales, là où les enquêteurs ont généralement besoin de 24h à 48h pour établir le contact.

Les inconnus des zones denses

Le second apport du projet concerne les zones urbaines à forte concentration de population - tout particulièrement les transports en commun, les lieux publics et les commerces - où remonter les cas contacts est tout simplement impossible pour l'enquête humaine, rendu *ipso facto* inopérante par le nombre bien trop élevé des inconnus. Or, ce sont précisément les populations urbaines et actives qui sont au cœur de la circulation du virus comme en témoigne la situation en Île-de-France. Il se trouve que ces populations sont aussi celles qui présentent le taux le plus élevé de possession d'un smartphone. Le projet StopCovid comble donc une faille des enquêtes sanitaires dans ces zones, en prévenant les inconnus croisés qu'ils peuvent être eux-mêmes un danger pour eux et leurs proches, et qu'ils doivent par conséquent s'inscrire dans un parcours sanitaire.

Un accessoire ... essentiel !

Nous l'avons vu, une application numérique ne saurait intervenir que comme un outil complémentaire d'aide au suivi des contacts, dans le cadre d'une stratégie sanitaire globale de déconfinement : elle complète le travail des enquêteurs sanitaires dont la mission d'identification des chaînes de transmission est essentielle mais se heurte à des limites. Or, nous l'avons vu aussi, dans la remontée des chaînes de transmission, chaque heure compte ... C'est là que l'accessoire se révèle essentiel ! Car au départ d'un feu, l'incendie peut être éteint avec un simple verre d'eau. Le projet StopCovid fonctionne ainsi comme un efficace « coupe-feu ». Nous le soutenons d'autant plus que, contrairement à ce qui a pu être écrit ici ou là, l'application n'a nullement besoin d'un taux minimum d'équipement de la population : elle trouve son utilité dès les premiers pourcents de diffusions ! Un contact alerté, ce sont plusieurs vies sauvées !

Une technologie proportionnée

Reste la question juridique. De notre point de vue cette fois de parlementaires, le projet StopCovid offre suffisamment de garanties (volontariat, technologie bluetooth, absence de données personnelles, aucun stockage de données médicales, caractère temporaire, interopérabilité européenne, absence de lien avec les Gafam ou Batx, code diffusé en *open source* ...) et est suffisamment contrôlé (Comité de suivi et de transparence proposé par le Gouvernement, Parlement, Conseil constitutionnel, CNIL, Défenseur des droits ...) afin de pouvoir jouer tout son rôle et rien que son rôle. Dans une situation exceptionnelle, l'application est une protection numérique provisoire, proportionnée et efficace sur le plan sanitaire qui nous permettra de retrouver, au plus vite, cette liberté fondamentale que l'épidémie avait emportée dans son tourbillon ravageur : la liberté de circuler, d'aller et venir, de courir, de marcher, de bouger ... de vivre tout simplement !

Bref, un projet 100% sanitaire, 0% politique."

1. Anne **GENETET**, médecin et députée La République En Marche des Français de l'étranger
2. Eric **ALAUZET**, médecin et député La République En Marche du Doubs
3. Ramlati **ALI**, médecin et député La République En Marche de Mayotte

4. Michel **AMIEL**, Médecin et sénateur Les Indépendants - République et Territoires des Bouches-du-Rhône
5. Christophe **AREND**, dentiste et député La République En Marche de Moselle
6. Julien **BOROWCZYK**, médecin et député La République En Marche de la Loire
7. Carole **BUREAU-BONNARD**, masseur-kinésithérapeute et députée La République En Marche de l'Oise
8. Bernard **CAZEAU**, médecin et sénateur La République En Marche de la Dordogne
9. Marc **DELATTE**, médecin et député La République En Marche de l'Aisne
10. Jean-Pierre **DOOR**, cardiologue et député Les Républicains du Loiret
11. Agnès Firmin **LE BODO**, pharmacienne et députée Agir Ensemble de Seine-Maritime
12. Yannick **HAURY**, pharmacien, député La République En Marche de Loire-Atlantique
13. Christian **HUTIN**, médecin et député Socialiste du Nord
14. Jean-Michel **JACQUES**, infirmier des forces spéciales et député La République En Marche du Morbihan
15. Michel **LAUZZANA**, médecin et député La République En Marche du Lot-et-Garonne
16. Pierre **MÉDEVIELLE**, pharmacien et sénateur Union centriste de Haute-Garonne
17. Stéphanie **RIST**, médecin et députée La République En Marche du Loiret
18. Patricia **SCHILLINGER**, aide-soignante et sénatrice La République En Marche du Haut-Rhin
19. Marie **TAMARELLE-VERHAEGHE**, médecin et députée La République En Marche de l'Eure